

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 14786:2006

Vêtements de protection - Détermination de la résistance à la pénétration par les produits chimiques liquides pulvérisés, les émulsions et les

Protective clothing - Determination of
resistance to penetration by sprayed
liquid chemicals, emulsions and
dispersions - Atomizer test

Schutzkleidung - Bestimmung des
Widerstandes gegen Durchdringung von
flüssigen gespritzten Chemikalien,
Emulsionen und Dispersionen -

04/2006



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14786:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14786:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 13.340.10

Version Française

Vêtements de protection - Détermination de la résistance à la pénétration par les produits chimiques liquides pulvérisés, les émulsions et les dispersions - Essai de pulvérisation

Schutzkleidung - Bestimmung des Widerstandes gegen Durchdringung von flüssigen gespritzten Chemikalien, Emulsionen und Dispersionen - Spritzverfahren

Protective clothing - Determination of resistance to penetration by sprayed liquid chemicals, emulsions and dispersions - Atomizer test

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 16 mars 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction	4
1 Domaine d'application.....	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions.....	5
4 Principe.....	5
5 Appareillage	6
5.1 Enceinte d'essai.....	6
5.2 Pulvérisateur	8
5.3 Seringue à moteur	11
5.4 Alimentation en air.....	11
6 Réactifs et matériaux.....	11
6.1 Matériau absorbant.....	11
6.2 Solvant d'extraction	11
7 Conditions et mode opératoire d'essai	11
7.1 Généralités	11
7.2 Essais préliminaires	12
7.2.1 Détermination de la quantité de liquide contaminant la surface de l'échantillon.....	12
7.2.2 Détermination de l'efficacité de l'extraction	12
7.2.3 Essai à blanc	12
7.3 Préparation et conditionnement des éprouvettes d'essai	12
7.4 Mode opératoire d'essai.....	12
8 Calcul des résultats d'essai.....	13
9 Rapport d'essai	13
Annexe A (informative) Exemple d'essai	14
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 89/686 CEE Équipement de Protection Individuelle.....	16
Bibliographie.....	17

Avant-propos

Le présent document (EN 14786:2006) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 162 « Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et y compris les gilets de sauvetage », dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en **octobre 2006**, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en **octobre 2006**.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange et vient à l'appui des exigences essentielles **de la Directive UE 89/686/CEE**.

Pour la relation avec **la (les) Directive(s) UE**, voir l'Annexe **ZA** informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Introduction

La présente Norme européenne spécifie une méthode d'essai permettant de mesurer un indice de pénétration par des émulsions et des dispersions de produits chimiques liquides pulvérisés pour les matériaux de vêtements de protection par exemple les pesticides utilisés lors de pulvérisations des cultures agricoles. Les données obtenues peuvent servir lors du choix de matériaux de vêtements de protection, sachant que les résultats de l'essai sont influencés par les propriétés physiques du produit chimique testé, produits chimiques peu volatils, par exemple.

Il convient donc de n'utiliser les vêtements qui ont été mis au point à partir de matériaux choisis selon cette méthode d'essai que dans des circonstances bien définies, par exemple lorsque l'évaluation de l'article fini a indiqué un niveau acceptable de performance, (par exemple essai d'un vêtement en laboratoire et in situ, prise en compte des niveaux d'exposition aux produits chimiques spécifiés, etc.).

Les vêtements réalisés avec ces matériaux ne doivent pas être utilisés comme seul moyen de protection lorsque la résistance à la perméation par des produits chimiques à l'échelle moléculaire (à déterminer selon EN ISO 6529) est requise et lorsqu'une barrière complète aux produits chimiques liquides (ou gazeux) est nécessaire (par exemple, risque d'exposition à des projections importantes et violentes de produits chimiques liquides concentrés).

Les niveaux de performance potentiels des matériaux déterminés par la méthode d'essai décrite dans la présente norme ont été établis pour être utilisés pour la caractérisation de vêtements de protection contre des liquides pulvérisés, des produits chimiques en émulsion ou en dispersion.